



Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen  
Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire  
Föderalagentur für die Sicherheit der Nahrungsmittelkette  
Federal Agency for the Safety of the Food Chain

FAV  
AFSCA  
FASNK  
FASFC

# Concertation abattoir-secteur de la viande 19 novembre 2021

Présentation par Jos Dusoleil

# Objectif de la réunion de concertation

- Discussion de la problématique des CDM
- Présentation des actions à court terme
- Présentation des actions à moyen terme
- Discussion de l'augmentation des honoraires des CDM
- Engagements mutuels



# Problématique CDM

- Depuis cinq ans, on constate une pénurie de CDM de plus en plus importante au sein de l'ULC ANT. Cela a entre-temps pris de telles proportions que cela compromet un certain nombre de tâches réalisées par des CDM. Pour le moment, il s'agit surtout des tâches liées à l'expertise mais celles relatives à la certification à l'exportation sont également de plus en plus difficiles à réaliser.
- Ce problème apparaît aussi progressivement dans d'autres ULC, même dans celles où l'on pensait toujours disposer de suffisamment de CDM.
- En raison de la pénurie, l'expertise risque de ne pas se dérouler correctement à l'avenir => danger réel pour la santé publique mais également pour les possibilités d'exportation.
- La volonté de faire changer les choses est bien présente mais cela reste très difficile étant donné la complexité du problème.



# Problématique CDM

- Causes de la pénurie :
  - De nombreux départs : pension, tournant de carrière (force d'attraction nVWA -> ANT), attractivité insuffisante (salaire, bien-être au travail).
  - Trop peu de nouveaux collaborateurs : dans un premier temps, en raison d'un changement de mentalité chez les jeunes vétérinaires mais également d'une modification du public qui suit les études. Pour le départ d'un « ancien CDM » réalisant de nombreuses « heures par mois », il faut au moins deux jeunes collègues pour absorber le volume d'heures prestées.
- Entre-temps, une concertation a aussi eu lieu avec l'Ordre des médecins vétérinaires et l'UGent : le problème a été abordé. Il est fait référence à une féminisation de la profession et au fait que « les jeunes vétérinaires ne trouvent pas l'expertise attrayante pour des raisons de principe ». Les vétérinaires veulent soigner des animaux et n'acceptent pas de regarder la mise à mort de ces animaux.



# Problématique CDM

## Actions à court terme

- Mise en place d'un GT au sein de la DG Contrôle : brainstorming sur l'avenir de l'expertise.
- Discussions dans le cadre desquelles toutes les possibilités d'amélioration/de réflexion peuvent être abordées => essayer de trouver des solutions.
- Résultats de l'exercice de réflexion : solutions à **court** terme. Quick win, pas de trop gros impact attendu. Il n'y a pas de petites économies.
  - surtout viser l'efficacité sur la chaîne d'abattage : réorganiser les lieux d'expertise, abandonner les effectifs minimum dans les abattoirs, mobiliser des experts vétérinaires en dehors de leur région linguistique.
  - accélérer l'afflux de CDM : réduire les périodes de recrutement de CDM, offrir un **meilleur salaire**, donner la possibilité aux étudiants en dernière année de médecine vétérinaire de faire des expertises sur la chaîne d'abattage (stage).
  - simplifier le suivi des CDM. Veiller à ce que la qualité de l'expertise soit maintenue.
  - proposer des paquets d'heures incluant des heures d'expertise obligatoires pour les CDM.



# Problématique CDM

## À moyen terme

- Résultats de l'exercice de réflexion : solutions à **long** terme.
  - Extension BAK : uniquement pour les volailles et les lagomorphes. Limite au niveau légal.
  - Sous-traiter l'expertise. Ne fait que déplacer le problème.
  - Expertise avec des auxiliaires officiels.

Cela semble être la seule possibilité qu'il reste.

La décision d'expertise reste du ressort des vétérinaires, qui sont soutenus par des techniciens formés. Cela exige pas mal de temps.

Le cadre législatif doit être modifié en profondeur. Cela demande également beaucoup de temps.

- Vu la problématique, nous ne pouvons pas attendre plus longtemps, cela devient un problème pour l'ensemble de l'AFSCA et des secteurs => tous les services concernés doivent s'engager. Enorme défi...



# Problématique CDM

## Discussion de l'augmentation des honoraires des CDM

- Les honoraires actuels sont inférieurs de 8 % à ceux des CDM bien-être animal
- Situation difficilement tenable par rapport aux honoraires des pays voisins NL et Lux.
- Le fait de s'aligner sur les honoraires des CDM bien-être animal est un signe de respect pour le CDM
- L'augmentation des honoraires peut temporairement réduire les départs et augmenter partiellement l'attractivité



# Problématique CDM

## Discussion au sujet de l'augmentation des honoraires des CDM : proposition

- Augmenter les honoraires actuels de 8 % :
  - Accord de l'IF déjà obtenu à condition que les rétributions couvrent les frais supplémentaires
  - Accord du ministre en charge de l'AFSCA à condition que les frais soient couverts
  - Engagement du cabinet du ministre en charge de l'AFSCA envers les associations de vétérinaires
- Les frais supplémentaires par rapport aux chiffres de 2020 s'élèvent à : 2.060.000€
- Augmenter les rétributions pour le secteur des abattoirs ainsi que pour toutes les prestations réalisées par des CDM (aussi la certification)





# Problématique CDM

## Discussion au sujet de l'augmentation des honoraires des CDM : proposition et chiffres

- En 2020, une somme totale de 27 420 310 € a été versée aux CDM
- Dans notre proposition, nous allons uniquement augmenter de 8% les prestations horaires et non les frais de déplacement, ni les prestations 24h Traces.
  
- Coûts kilomètres parcourus :
  - =  $(848\,963 * 1,06) + (244\,107 * 1,21)$
  - = 1 195 270, 25 €
  
- Coûts TRACES 24h :
  - =  $(327\,530 * 1,06) + (98\,569 * 1,21)$
  - = 466 450,29 €



# Problématique CDM

## Discussion au sujet de l'augmentation des honoraires des CDM : proposition et chiffres

- Coûts des heures prestées par CDM :
- = 27 420 310 – 1 661 720, 54 =
- = **25 758 590 €**
  
- Augmentation de 8 % du salaire horaire = **2 060 687, 2 €.**



# Problématique CDM

Discussion au sujet de l'augmentation des honoraires des CDM :  
proposition et chiffres d'après la comptabilité analytique

- Voir schéma en annexe



# Problématique CDM

## Engagements mutuels

- Depuis 2015, l'AFSCA travaille à une réforme de l'expertise où le coût de l'expertise est basé sur les coûts réels et des augmentations sont prévues dans le cas d'une planification négligente de l'exploitant de l'abattoir, de manquements de toutes sortes... En conséquence, plus il y a de problèmes, plus le montant est élevé.
- Le groupe de travail de l'AFSCA étudie actuellement un nouveau système, basé sur les coûts réels.
- L'engagement a été pris de réaliser cela conjointement avec les BOP (associations vétérinaires) et l'input pour les auxiliaires officiels a déjà été donné à l'Ordre des médecins vétérinaires.
- Input des organisations sectorielles ?

